



Le 27 novembre 2012

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

Maître Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2013-2014**  
**Dossier Régie: R-3814-2012**  
**Notre dossier : R046822**

---

Chère consœur,

Dans le contexte de la planification de l'audience du dossier tarifaire du Distributeur qui débutera le 5 décembre prochain et suite à votre lettre du 20 novembre dernier, vous trouverez en annexe tous les détails relatifs à la composition des panels du Distributeur.

Le témoignage de M. Daniel Richard (panel 1) est estimé de façon préliminaire à 20 minutes. Les autres panels requerront entre 5 et 10 minutes pour l'adoption de la preuve et émettre certaines précisions le cas échéant.

À la lumière de la preuve au dossier, et à moins d'indication contraire de la Régie, le Distributeur n'entend pas présenter de témoins sur la politique financière (*HQD-2, documents 3.1 et 3.2*).

Le Distributeur n'envisage aucun moyen préliminaire, mais il maintient sa contestation du statut d'expert demandé par UC pour M. Co Pham.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

**Éric Fraser**  
/rm

p.j.  
c.c.: Intervenants (par courriel seulement)